

VADEMECUM

Conseil école collège

GRUPE DE TRAVAIL BEF EVREUX VERNEUIL

*Manuel Aubry
Lionel Charpentier
France Barbot
Alain Di Giovanni
Valérie Follain
Anne Chainier*

*Thi-Hoa Lefevre
Hanta Leroux
Pierre Stattner
Claudine Poisson
Valerie Chevenement
Jérôme Hénon*

VADEMECUM CONSEIL ECOLE-COLLEGE

A DESTINATION

DES CHEFS D'ETABLISSEMENTS, DES INSPECTEURS DU BEF EVREUX VERNEUIL

VADEMECUM CONSEIL ECOLE-COLLEGE	2
PREAMBULE	
CADRE REGLEMENTAIRE	3
ROLES DES ACTEURS DU PILOTAGE DU CONSEIL ECOLE-COLLEGE	3
LE PARCOURS DE L'ELEVE INFOGRAPHIE	4-5
L'IMPULSION D'UNE NOUVELLE DYNAMIQUE	6
LA NECESSAIRE DIFFUSION	6
UNE FORMATION COMMUNE	6
QUELQUES INCONTOURNABLES DE LA CONCERTATION	7
A/ LA PROGRESSIVITE DES APPRENTISSAGES	7
CONSTRUIRE PROGRESSIVEMENT LES CONNAISSANCES, LES COMPETENCES ET LA CULTURE	7
ACTIONS MENEES POUR FAVORISER LA LIAISON ECOLE COLLEGE	8
Regards croisés	
Education morale et civique	
Les parcours	
Evaluations	
Utilisation du numérique	
B/ PERSONNALISER LES PARCOURS DE TOUS LES ELEVES	10
PISTES DE TRAVAIL POUR LE CONSEIL ECOLE-COLLEGE	10
OUTILS	11
REPERES ANNUELS POUR LA MISE EN PLACE DU CONSEIL ECOLE-COLLEGE	12

PREAMBULE

Ce *Vadémécum* est un outil construit par les membres de l'atelier du BEF Evreux Verneuil. Il s'adresse aux acteurs du pilotage du conseil école-collège : les chefs d'établissement, les inspecteurs du premier et du second degré. Il a pour objectif de donner des pistes et des ressources pour la mise en œuvre des CEC et pour créer une cohérence sur le territoire.

CADRE REGLEMENTAIRE

« Le conseil école-collège aura pour mission de proposer aux équipes du collège et des écoles de son secteur des actions de coopération et d'échange, des enseignements et des projets pédagogiques communs destinés à favoriser l'acquisition par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. »

« [Le conseil école-collège] a vocation à instaurer une véritable continuité sur tous les niveaux de l'école et du collège, dans l'intérêt des élèves et en premier lieu des élèves connaissant des difficultés scolaires. La création des conseils école-collège constitue donc une véritable avancée pédagogique. [Jusqu'ici], il manquait un cadre institutionnel organisant [les relations entre l'école et le collège] sur des aspects tels que les processus décisionnels, la prise en charge des élèves ou la mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducative. Ce cadre existe désormais. »

Le conseil école-collège élaborera un programme d'actions qui sera soumis à l'accord du conseil d'administration du collège et des conseils d'école concernés. Un bilan de ce programme de travail sera effectué afin d'ajuster les initiatives à poursuivre, au plus près des besoins des élèves. »

Pour plus d'informations, consulter le décret n°2013-683 du 24-7-2013-JO du 28-7-2013/BO n°32 du 5-9-2013

Rôles des acteurs du pilotage du conseil école-collège

Le chef d'établissement, l'inspecteur du premier degré et l'IA IPR référent sont centraux dans l'impulsion de la politique pédagogique de ce conseil école-collège, notamment à travers l'utilisation des moyens. Ils organisent la concertation entre les équipes pédagogiques à propos du suivi des apprentissages disciplinaires et interdisciplinaires (connaissances, compétences et culture). Ils ont également vocation à organiser le suivi des évaluations. Ils favorisent l'engagement de chaque acteur en veillant à conforter le rôle de pilote pédagogique pour les directeurs d'école.

Le parcours de l'élève

CONSEIL ECOLE/COLLEGE

Renforce la **continuité pédagogique** entre le premier et le second degré en favorisant réflexion **pédagogique** fondée sur une analyse des besoins éducatifs locaux au regard des objectifs nationaux ;
Elabore **les projets** concernant les **enseignements** (lance le **programme d'actions**) ;
Alimente les conseils pédagogiques et de maîtres
Propose des temps de rencontres avec des représentants des 4 CYCLES.

REUNION
DU CEC

CONSEIL DE
MAITRES
ECOLE

CONSEIL DE CYCLE 3
CM1 CM2 6^E

CONSEIL
PEDAGOGIQUE

Valide et met
en œuvre les
actions dans
le cadre du
projet d'école

Elabore des **progressions** pour le cycle
Assure **l'harmonisation pédagogique**
au sein du secteur géographique ;
Se concerte sur **les progrès, les acquis** et
les **besoins** des élèves ;

Consulte les
enseignants sur la
politique de
l'établissement ;
Prépare la partie
pédagogique du
projet (propositions
d'expérimentation
pédagogique).

Exemples de groupes de
réflexions*

- **progressivité des apprentissages**
- **construction d'évaluations diagnostiques**
- **valider les compétences**
- **classes sans note**
- **l'orthographe au cycle 3 ...**

2 conseils par an :
Bilan de la rentrée
Actions et projets inter-
degré
Mise en place de groupe
de réflexion*

En fin d'année
Commission de liaison
(lecture et analyse des
PPRE passerelle)
Réflexions sur l'AP 6^e
Compte-rendu des
travaux des groupes

Le principal du collège et
l'IEN
Convoquent et invitent
Enseignants 1^{er} degré :
-de CM1
-de CM2
Enseignants 2nd degré
De 6^{ème}
Invitent
Les CPC ou les IAIPR

Le parcours de
formation des
élèves

Le parcours de l'élève

CONSEIL ECOLE/COLLEGE

Connaître le travail conduit les années précédentes

Renforcer la **continuité pédagogique** entre le premier et le second degré en favorisant réflexion **pédagogique** fondée sur une analyse des besoins éducatifs locaux au regard des objectifs nationaux ;

Garder en mémoire les travaux
Proposer des fiches qui seront diffusées et déposées sur les sites Internet des collèges et des circonscriptions.

COMMISSIONS du CEC

Renforcer le partenariat avec les familles Contribuer au suivi pédagogique des élèves Développer le plan d'actions dégagé lors du CEC

Lancer le **programme d'actions** ;
Alimenter les conseils pédagogiques et de maîtres
Proposer des temps de rencontres avec des représentants des 4 CYCLES.

Personnalisation du parcours de l'élève

Cycle 1 ▸ conseil
Apprentissages premiers
École maternelle

Cycle 2 ▸ conseil
Apprentissages fondamentaux
CP - CE1 - CE2

Cycle 3 ▸ conseil
Consolidation
CM1 - CM2 - 6^{ème}

Cycle 4 ▸ conseil
Approfondissements
5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème}

Objets des conseils

Echanger sur les points forts et les points faibles de l'élève
Echanger autour des PPRE, des PPS et des PAP
Echanger sur le parcours des élèves

L'IMPULSION D'UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Le conseil école collège est un lieu où les enseignants vont pouvoir mutualiser les pratiques pédagogiques.

Il convient que les enseignants et les équipes s'engagent dans une réflexion pédagogique centrée sur les points suivants :

- favoriser une connaissance mutuelle des programmes, aussi bien de leurs contenus que de leurs interactions, et des évaluations,
- permettre une concertation pour favoriser les ruptures fécondes pour les apprentissages et éviter celles qui mettent en difficulté les élèves les plus fragiles,
- prendre en charge pédagogiquement l'hétérogénéité des élèves (dans et hors de la classe),
- favoriser la construction de parcours justes pour tous et exigeants pour chacun,
- favoriser la communication avec les familles.

La concertation s'appuiera plus précisément sur :

- un programme d'actions qui s'intègre :
 - dans les pratiques quotidiennes des classes,
 - dans des dispositifs institutionnalisés et locaux (activités pédagogiques complémentaires, accompagnement personnalisé, accompagnement éducatif, parcours d'éducation artistique et culturelle, projets communs sur une thématique, défis entre classes, ...),
- la mise en place des conditions :
 - pour les échanges de services,
 - pour les temps de formations,
 - pour les dispositifs d'aides et d'accompagnement, d'expérimentation et d'innovation pédagogiques,
- l'évaluation de l'efficacité des programmes d'actions.

LA NECESSAIRE DIFFUSION

Une réflexion sur la communication est à mener.

Chaque commission doit faire l'objet d'un compte-rendu (annexe) qui sera ensuite diffusé et mis sur les sites de circonscription et de collège

UNE FORMATION COMMUNE

La continuité école-collège suppose un partage des cultures des premier et second degrés. Les chefs d'établissement et l'IEN de circonscription peuvent favoriser la déclinaison sur le terrain de ces nécessaires modules de formation inter-degrés.

QUELQUES INCONTOURNABLES DE LA CONCERTATION

A/ LA PROGRESSIVITE DES APPRENTISSAGES

Le pilotage des CEC doit permettre aux acteurs du système éducatif à :

1. Travailler collégalement
2. Mutualiser des pratiques
3. Construire des projets

Le conseil école-collège ne saurait donc faire l'économie d'observations mutuelles, de temps de formation de proximité entre des enseignants du collège et ceux des écoles avoisinantes pour élaborer des progressions inter-degrés.

Construire progressivement les connaissances, les compétences et la culture

Les connaissances, les compétences et la culture s'acquièrent progressivement de l'école maternelle à la fin de la scolarité obligatoire, et au-delà. Ainsi, leur mise en œuvre nécessite une continuité pédagogique et une construction des parcours au cours desquelles le suivi des compétences des élèves doit être organisé. Une attention particulière doit être portée à ceux dont les compétences du socle commun n'auront pas été validées.

Construire les apprentissages afin d'aider l'élève à :

- maîtriser les automatismes et les fondamentaux,
- être acteur et co-auteur de ses apprentissages,
- identifier, analyser et comprendre ses erreurs,
- évaluer ses points forts et ses points faibles,
- développer son autonomie face aux apprentissages, dans le travail personnel...

Il s'agit de développer les gestes professoraux suivants :

- s'appuyer sur les acquis des élèves à partir d'évaluations diagnostiques et formatives,
- observer les progressions, les ruptures dans les apprentissages de l'école au collège,
- différencier les situations d'apprentissage,
- valoriser les productions intermédiaires,
- s'adresser aux intelligences multiples en utilisant des outils variés (cartes mentales, schémas, graphiques...),
- renforcer l'utilisation du numérique,
- développer la production du discours écrit et oral des élèves,
- proposer des situations d'entraînement pour stabiliser les connaissances (tâches simples et tâches complexes),
- Ménager et cultiver l'estime de soi...

Exemples d'actions pouvant être menées POUR FAVORISER LA LIAISON ECOLE-COLLEGE

<p>Progressivité des apprentissages Et évaluations</p>	<p>Réflexion sur la continuité et la cohérence des apprentissages lors des CEC :</p> <p>Mise en œuvre du cycle 3 et définition de la progressivité des apprentissages par année en français, Mathématiques, Histoire-Géographie, anglais et sciences Définition d'œuvres étudiées en français par année pour éviter les « redites »</p> <p>Echange en anglais de correspondance entre écoles et collège – l'enseignement-les évaluations en LV</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Evaluation par compétences en 6ème ✓ Expérimentation de l'évaluation positive, par compétences en 6ème 	<ul style="list-style-type: none"> - PPRE passerelle et AP - Accueil des CM2 en 6ème pour immersion en cours - Mise en place d'ateliers d'aide aux devoirs sur le dernier créneau de cours de la journée <ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur la méthodologie : Donner des modes opératoires, guides, méthodes, aux élèves pour les aider à faire face à leur solitude devant leurs exercices à la maison ; expliciter les attentes des enseignants quant à l'apprentissage des leçons, récapituler en fin de leçon ce que l'élève doit savoir faire pour réussir son contrôle .
<p>Education morale et civique – Amélioration du climat scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - formation à la médiation / médiation par les pairs ✓ - échanges sur les pratiques comparées 1er degré / 2nd degré pour gérer les conflits, Accueil des CM2 et 6èmes dans le cadre de la liaison : ateliers sur le règlement scolaire ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Quinzaine du vivre ensemble avec des initiations de handisport pour les élèves de 6ème et CM2 - Rencontres sportives CM2 /6ème - Actions autour de l'égalité filles / garçons - Toutes les actions EDD école / collège : parlement des enfants, opération bouchons, agenda 21— - Journée non au harcèlement
<p>Regards croisés enseignants 1^{er} et 2nd degré</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Visites croisées d'enseignants de CM2 et de collège à l'occasion d'une semaine d'accueil des CM2 en classe de 6ème en matinée au collège ✓ Proposition d'observations de pratiques de classe réciproques ✓ Cours communs CM2/6ème en matinée d'une semaine de départ en voyage de 50% des élèves de 6ème 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travail sur un « livre muet » sans texte de création par différentes classes de différents niveaux ✓ Travail concerté PE et des professeurs de sciences sur la démarche scientifique ✓ Constitution d'affichage d'outils d'aide disciplinaire dans les classes de 6ème, dans la continuité de ce qui a été observé dans les CM2 de la principale école de secteur. Objectif : conserver l'autonomie acquise à l'école ✓ Défis divers : défi technologique, challenge orthographe, challenge lecteur, défi mathématiques, ... ✓ Défi intégrant des élèves de maternelles et ceux de 3^e (maths en mat) ✓ Concours d'écriture ✓
<p>Parcours (PEAC- Parcours citoyen- Parcours de santé...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Chorale école / collège avec liste de chants établis en début d'année ✓ EPS : cross école / collège ✓ Projet sur le cirque école / collège ✓ Révision des gestes de premier secours par un groupe de 10 élèves de classe de 6ème suivi d'une démonstration en direction des CM2 de l'école de secteur la plus proche ✓ Ateliers lecture en AP 6ème en direction d'une école maternelle voisine ✓ Mise à disposition des séries de livres du Cdi pour les écoles primaires volontaires ✓ Atelier cuisine entre élèves de SEGPA et élèves de maternelle ✓ Actions pédagogique menées dans les écoles par l'infirmière du collège de secteur ✓ 	

Autres axes pour le travail pédagogique

	Construire la continuité pédagogique et éducative	Assurer le suivi personnalisé des élèves	Apporter des repères pour l'élève, lui rendre compréhensible son parcours scolaire
Priorité 1 : Mettre en œuvre les nouveaux cycles	<ul style="list-style-type: none"> - Confronter les programmations de cycle centrées sur les besoins des élèves relativement au rythme d'apprentissage, - Développer des pratiques pédagogiques communes, cohérentes et progressives - Repérer des axes de travail communs aux projets d'école et d'établissement - Penser le conseil école/collège comme une instance de l'école du socle 	<ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser les processus d'évaluation entre les deux degrés - Donner du temps supplémentaire à la construction des apprentissages. - Diminuer le redoublement 	Travail commun à partir de thématiques ayant du sens pour les deux degrés. <ul style="list-style-type: none"> - liaisons disciplinaires ; - projets pédagogiques transversaux.
Priorité 2 : Prendre en charge la grande difficulté scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Se former à comprendre la grande difficulté et à y répondre, avec des enseignants spécialisés - Associer les enseignants de SEGPA, d'ULIS et CLIS - Développer l'approche par compétences et les différenciations pédagogiques - Partager et définir la notion d'évaluation - Identifier les bonnes pratiques qui font progresser tous les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre les informations pour mettre en œuvre le PPRE et pour assurer la cohérence entre APC et AP - Prendre en compte le rythme de chacun pour valider le palier 2 du socle. - Se doter d'outils diagnostics pour cerner les besoins des élèves - Réduire le redoublement et proposer d'autres manières de prendre en charge la difficulté. - Renforcer les commissions de liaison avec les enseignants spécialisés et / ou les professionnels de santé. - Impliquer les maîtres + (« plus de maîtres que de classes », maîtres interface en ECLAIR). 	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer sur les outils existants - Mutualiser des modalités de prises en charge (PPRE – maître interface) - Prévoir des contenus différenciés et valoriser les élèves. - Expérimenter les services partagés école-collège (les dispositifs AP et APC) - Mettre en place des coanimations PE / PLC - Impliquer dans les deux degrés les maîtres surnuméraires
Priorité 3 : Prévenir le décrochage	<ul style="list-style-type: none"> - Gommer les ruptures en choisissant des progressions, des outils d'élèves, des voies de différenciation - Rechercher l'épanouissement de l'élève et le renforcement de l'estime de soi - Penser un parcours artistique et culturel - Valoriser les intelligences multiples - Mettre en cohérence les éléments de vie scolaire - Dans les évaluations, valoriser les compétences et les acquisitions plutôt que l'écart à la norme. 	<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur les dispositifs mis en place en élémentaire et les poursuivre - Prévenir les redoublements - Enrichir les représentations sur les métiers dès le CM2 - Partager les indices de décrochage - Garder la trace de l'absentéisme, des retards. 	<ul style="list-style-type: none"> - Établir des projets interétablissements adaptés aux élèves - Instaurer des temps de traitement en groupes de besoin (avec des modules d'accompagnement en lecture-écriture ou mathématiques) - Penser ensemble les relations avec les familles


REPERES ANNUELS POUR LA MISE EN PLACE DU CONSEIL ECOLE-COLLEGE

Possible organisation des rencontres et des modalités dans l'année scolaire.

Repères des directeurs d'école et du chef d'établissement	
	Septembre
Rencontre entre les pilotes	Mise en place du calendrier des CEC et des orientations de l'année.
Composition des membres du conseil école-collège parmi les acteurs suivants :	<ul style="list-style-type: none"> • Professeurs des écoles et du collège, • <i>CPE, COP, coordonnateur de niveau</i> • <i>Coordonnateurs de discipline et de réseaux...</i>
	Octobre-Novembre
Première rencontre : réunion de travail du conseil école-collège, apport éventuel d'expertise des corps d'inspection	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un programme d'actions pédagogiques, organisation de sa mise en œuvre (échanges de services, élaboration de progressions séquentielles...) • Sélection d'indicateurs de réussite
	Entre octobre et février
Echanges et opérationnalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Echanges numériques • Mise en œuvre des actions dans les classes
	Mars-Avril
Deuxième rencontre : réunion de travail du conseil école-collège	<ul style="list-style-type: none"> • Point d'étape : évaluation des dispositifs et régulation • Identification des besoins de formation professionnelle • finalisation du travail engagé et mutualisation
	Mai - Juin
rencontre cycle 3 : réunion de travail enseignants du C3 pour préparer la rentrée de septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Regards croisés sur les livrets scolaires de tous les élèves et sur les LPC • Echanges sur la continuité des apprentissages • Repérage de pistes de travail pour améliorer la continuité des apprentissages et premiers échanges • Bilan des PPRE mis en œuvre au CM2 • Mise en place des PPRE passerelles
	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition des travaux • Accueil des futurs 6^e • Rencontres sportives de fin d'année

ANNEXE

Exemple de fiche « commission »

		<i>Commission du conseil école collège Secteur</i>	
Membres de la commission			
Intitulé de la commission			
Objectif opérationnel			
Constat			
Actions ou propositions			
Décisions prises lors de la commission :			